

**France-Marseille: Installation services of special-purpose machinery and equipment**

OJ S 52/2016 15/03/2016

Contract notice – utilities

Services

Directive 2004/17/EC

**Section I: Contracting entity**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: EDF SA (DA-AAI-CIPN)

Postal address: 140 avenue Viton

Town: Marseille Cedex 20

Postal code: 13401

Country: France

Contact person: Portail achats

For the attention of: Gaël Perera

E-mail: [gael.perera@edf.fr](mailto:gael.perera@edf.fr)

Telephone: +33 488566763

**Internet address(es):**General address of the contracting entity: [www.edf.com](http://www.edf.com)Address of the buyer profile: <https://pha.edf.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

**Specifications and additional documents (including documents for a dynamic purchasing system) can be obtained from:** the abovementioned address**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Main activity**

Electricity

**I.3. Contract award on behalf of other contracting entities**

The contracting entity is purchasing on behalf of other contracting entities: no

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description****II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting entity**

Dépose de l'aéroréfrigérant existant, études, fourniture, transport, installation, essais et mise en service d'un aéroréfrigérant et ses auxiliaires, sur les CNPE du palier N4.

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

Main site or place of performance: CNPE de Chooz et Civaux.

NUTS code FR824 Bouches-du-Rhône

**II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

**II.1.4. Information about framework agreement**

#### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Dépose de l'aéroréfrigérant existant et des équipements non nécessaires pour le nouvel aéroréfrigérant, études, fournitures, transport, installation, essais et mise en service: d'un aéroréfrigérant de type « sec arrosé » ou « humide fermé » installé sur le toit d'un bâtiment avec ses pompes d'appoint et de recirculation pour l'eau du bassin, de tous les auxiliaires de l'aéroréfrigérant (faisceau(x) ou batterie, ventilateur(s), système d'aspersion, robinetterie, tuyauteries et moyens antigel de l'installation), de l'adaptation des charpentes du bâtiment pour recevoir le nouvel aéroréfrigérant, du contrôle commande associé et location d'un moyen de refroidissement provisoire pendant les travaux, pour assurer le refroidissement d'utilisateurs prioritaires du système actuel. Les aéroréfrigérants auront une puissance de 7MWth environ chacun et devront pouvoir fonctionner à charge thermique variable. Ils devront être construits selon la norme NF E 38-424 relative aux exigences retenues pour la conception des aéroréfrigérants humides et secs vis-à-vis du risque légionellose. Un aéroréfrigérant sur le site de Chooz et un sur le site de CIVAUX.

#### **II.1.6. CPV code(s)**

51540000 Installation services of special-purpose machinery and equipment

#### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **II.1.8. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

Le nombre total d'installations concernées est de 2, soit une par site N4.  
Le premier montage sur site est prévu fin 2018.

#### **II.2.2. Information about options**

Options: no

#### **II.2.3. Information about renewals**

This contract is subject to renewal: no

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

Start 1.10.2016 Completion 1.1.2020

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

#### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

Une garantie financière pourra être demandée par EDF au titre du futur marché.

#### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

Le financement EDF sera réalisé sur ressources propres. Le paiement sera réalisé à 60 jours

à compter de la date d'émission de facture. Il pourra être réalisé le versement d'avances et/ou d'acomptes correspondant aux prestations réalisées.

### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

Si le candidat ne possède pas en propre les moyens et les références demandés plus loin dans le présent avis, il doit prévoir les dispositions nécessaires dans un montage industriel pour les réunir (co-traitance, sous-traitance) et les présenter dans le cadre de sa candidature. Ne sont ainsi permis que les montages industriels permettant à une entreprise de pallier à son insuffisance technique ou financière. Par conséquent, des entreprises ayant chacune les capacités techniques et financières d'exécuter seule le marché ne peuvent se grouper entre elles.

Dans ce cas, le montage industriel n'est pas imposé, toutefois:

- les sous-traitants doivent être agréés par EDF,
- les co-traitants doivent être agréés par EDF, ou satisfont aux critères du présent avis,
- en cas de groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché, le groupement attributaire privilégié par EDF est un groupement solidaire. Toutefois, le groupement conjoint est autorisé. Dans ce cas, la répartition des lots entre co-traitants doit être agréée par EDF et le mandataire doit être solidaire des co-traitants,
- en cas de groupement d'entreprises attributaire du marché, l'un des membres du groupement est désigné comme mandataire. Celui-ci coordonne les prestations de chacun des membres du groupement, représente ceux-ci auprès d'EDF et est solidaire des obligations contractuelles de chacun d'entre eux. EDF accepte que chacun des autres membres du groupement ne soit engagé que pour les prestations qui lui seront attribuées (groupement «conjoint»). EDF accepte également que chacun des membres du groupement soit engagé pour la totalité du marché (groupement « solidaire »).
- les partenaires doivent être uniques et présents tout au long de la vie du marché (de la phase de préparation à l'intégration du retour d'expérience), sauf cas de force majeure,
- un interlocuteur d'EDF, permanent et avec pouvoir de décision, est désigné chez chacun des partenaires.

Par ailleurs, un soumissionnaire, qui proposera une offre au titre d'un groupement d'entreprises, ne pourra pas remettre d'offre à titre individuel ou au titre d'un autre groupement. Le candidat indique le montage industriel qu'il prévoit dans le cadre du présent avis en précisant la nature, la composition et l'organisation des responsabilités au sein de ce montage industriel et les qualifications des sous traitants.

EDF se réserve le droit d'exiger du groupement candidat, sous peine d'irrecevabilité, une attestation émanant d'un cabinet d'avocat spécialisé certifiant de l'utilité de la constitution du groupement au regard du marché et de sa conformité au droit de la concurrence. Ce document devra faire la démonstration que l'association de compétences projetée permet effectivement une complémentarité technique et/ou économique indispensable.

### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: L'ensemble des documents doit être remis si possible, sous forme électronique dans portail achats.

La langue française est utilisée pour tous les échanges tant techniques que commerciaux.

## **III.2. Conditions for participation**

### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Ne peuvent soumissionner:

1) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts et aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et L. 317-8 du code de la sécurité intérieure,

2) Les candidats qui ont fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L.8241-1 et L. 8251-1 du code du travail.

3) Les candidats soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, les personnes physiques dont la faillite personnelle a été prononcée en application des articles L.653-1 à L. 653-8 du même code ainsi que les personnes faisant l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger.

Les candidats admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger doivent justifier qu'ils ont été habilités à poursuivre leurs activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché et doivent produire, à l'appui de leur candidature, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

4) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas souscrit les déclarations leur incombant en matière fiscale et sociale ou n'ont pas acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date.

Toutefois, sont considérées comme en situation régulière les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a eu lieu le lancement de la consultation, n'avaient pas acquitté les divers produits devenus exigibles à cette date, ni constitué de garanties, mais qui, avant la date du lancement de la consultation, ont, en l'absence de toute mesure d'exécution du comptable ou de l'organisme chargé du recouvrement, soit acquitté les dits produits, soit constitué des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement. Les personnes physiques qui sont dirigeants de droit ou de fait d'une personne morale qui ne satisfait pas aux conditions prévues au présent alinéa ne peuvent être personnellement candidates à un marché.

5) Les candidats qui, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, n'ont pas mis en œuvre l'obligation de négociation prévue à l'article L. 2242-5 du code du travail et qui, à la date à laquelle ils soumissionnent, n'ont pas réalisé ou engagé la régularisation de leur situation.

Pour justifier qu'il n'est pas dans l'une des situations citées aux points 1) à 5) ci-avant, le candidat doit produire une déclaration sur l'honneur datée et signée.

Ces conditions sont applicables aux candidats et à chacun des membres d'un groupement candidat.

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: Le candidat doit, sous peine d'élimination, fournir ses trois derniers bilans financiers (pour les entreprises françaises, sous forme de liasses fiscales comprenant à minima le bilan pages 1 et 2, le compte de résultat pages 3 et 4, les annexes pages 5 et 11).

Si ceux-ci ont été transmis à une Unité d'EDF depuis moins d'un an, le candidat indiquera à qui et ne joindra que le nouveau bilan s'il est paru.

Le chiffre d'affaire est un critère de recevabilité.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions: Le candidat doit, sous peine d'élimination, satisfaire aux présentes conditions minimales, demandées par l'entité adjudicatrice.

Le candidat doit fournir obligatoirement les engagements demandés ci-dessous; il doit fournir avec sa candidature les justificatifs mentionnés et l'intégralité des documents demandés.

Le candidat accepte la libre consultation de ses documents permettant de vérifier le bien fondé des réponses et arguments qu'il a apporté.

- 1) Le candidat doit être certifié ISO9001-2000, ISO14001 ou équivalent, MASE ou OHSAS 18001 ou équivalent et fournir la copie de ces certifications.
- 2) Pour intervenir dans les centrales nucléaires d'EDF, le candidat doit être habilité selon la note EDF/UTO 85-114 au dernier indice en vigueur, suivant le cas n° 1. L'habilitation de niveau est la reconnaissance formelle des compétences professionnelles et en assurance de la qualité (AQ) d'une personne lui permettant d'exercer un degré de responsabilité donné, dans un domaine technique défini. Dans le cadre du présent marché, les intervenants doivent être habilités HN1 ou HN2, le candidat s'engage par conséquent à obtenir les habilitations correspondantes avant la signature du marché: fournir les attestations ou l'engagement du candidat.
- 3) Les intervenants doivent être habilités pour travailler sur les ouvrages électriques des domaines très basse, basse et haute tension (minimum B0/H0) et les ouvrages mécaniques et thermodynamiques (minimum M0); le candidat s'engage par conséquent à obtenir ces habilitations avant la signature du marché: fournir les attestations ou l'engagement du candidat.
- 4) Le personnel intervenant sur site doit faire l'objet d'une formation sûreté dite « QSP » (qualité sûreté prestation). L'organisme de formation doit être agréé par EDF. Le candidat s'engage à réaliser ces formations avant la signature du marché: fournir les attestations ou l'engagement du candidat.
- 5) Le candidat accepte d'appliquer la réglementation française, la normalisation européenne (ou équivalent), ainsi que les codes en vigueur chez EDF: fournir l'engagement du candidat.
- 6) Le candidat accepte d'appliquer les exigences d'EDF relatives aux conditions d'intervention sur les tranches nucléaires Française en exploitation: fournir l'engagement du candidat.
- 7) Le candidat s'engage à former le personnel intervenant sur site dans le domaine de la radioprotection et de la sécurité (si non déjà fait): fournir l'engagement du candidat.
- 8) Le candidat dispose d'une certification d'entreprise CEFRI-E (ou équivalent) afin que son personnel puisse intervenir en zone contaminée, ou bien s'engage à l'obtenir avant la signature du marché: fournir le certificat ou l'engagement du candidat.
- 9) Le candidat dispose de personnel d'encadrement de chantier lisant et parlant français: fournir l'engagement du candidat. Il dispose de ses propres ressources humaines capables de lire, comprendre le français dans les domaines commerciaux et techniques et capables de rédiger les documents en français.
- 10) Le candidat dispose d'un bureau d'ingénierie permettant d'étudier la dépose et les modifications de l'existant ainsi que l'installation des nouveaux équipements.
- 11) Le candidat doit prendre en compte le fait que la sous-traitance au-delà du niveau 2 est interdite. Fournir la liste de ses sous-traitants habituels.
- 12) Fournir les documents présentant des éléments sur le processus d'évaluation et de suivi que la société utilise pour évaluer ses sous-traitants. La société doit être un intégrateur sachant piloter ses sous-traitants.
- 13) Disposer de la qualification UTO:

- « Système de qualification: électricité et contrôle commande / domaine contrôle-commande / sous-domaine: instrumentation »,
  - « Système de qualification: chaudronnerie/tuyauterie »,
  - « Système de qualification: génie civil / travaux de génie civil et charpentes métalliques ».
- 14) Le candidat dispose des compétences nécessaires en radioprotection lui permettant de réaliser, dans les conditions requises par la réglementation en vigueur et par les exigences d'EDF, des prestations et des travaux sous rayonnements ionisants. Il dispose, dans le domaine de la radioprotection, des compétences en personnel, de l'organisation, des outils et des méthodes, nécessaires pour la phase d'études et de préparation des chantiers, et pour la phase de réalisation sur site et de retour d'expérience. Le candidat fournit, avec sa candidature, la description de ces moyens. Il fournit de plus, s'il en dispose, des références de prestations en radioprotection, pour des réalisations effectuées au cours des 3 années passées, comparables en termes d'enjeu radiologique aux prestations objet du présent avis.
- 15) Avoir les compétences et les connaissances reconnues des matériels à étudier et à fournir en propre et remettre la liste des références récentes (moins de 10 ans) sur l'achat et l'intégration d'équipements similaires, ou tout autre éléments qui pourrait justifier de ces compétences. La liste des références devra:
- Préciser le type de marché (direct/sous-traitance ou co-traitance)
  - Préciser le client et son appréciation du marché
  - Préciser les caractéristiques principales (date et lieu, montant, caractéristiques techniques, intégration dans centrale réalisée ou non)
  - Préciser moyens humains affectés
- 16) Le candidat doit posséder une expérience dans le montage d'aéroréfrigérants et de tuyauteries de moins de 5 ans et donner la puissance minimale des équipements. Il doit démontrer sa maîtrise de la directive machine et de la réglementation légionellose.

#### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

### **Section IV: Procedure**

---

#### **IV.1. Type of procedure**

##### **IV.1.1. Type of procedure**

Negotiated

#### **IV.2. Award criteria**

##### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of the criteria stated in the specifications or in the invitation to tender or to negotiate

##### **IV.2.2. Information about electronic auction**

An electronic auction will be used: no

### **IV.3. Administrative information**

#### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting entity**

C4556C0070

#### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

no

#### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents**

(except for a DPS)

Payable documents: no

#### **IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

11.4.2016 - 15:00

#### **IV.3.5. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

#### **IV.3.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

#### **IV.3.7. Conditions for opening of tenders**

### **Section VI: Complementary information**

---

#### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

#### **VI.2. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

#### **VI.3. Additional information**

EDF se réserve la possibilité de suspendre ou d'arrêter la procédure, cet arrêt ou suspension ne donnant lieu à aucune indemnisation.

Le candidat accepte l'application des pièces contractuelles administratives et techniques utilisées par EDF pour ses marchés, notamment les documents suivants:

- conditions générales d'achat (CGA) version octobre 2015
- normes sur les systèmes qualité: NF EN ISO 9001 (ou équivalent), et compléments EDF (SGAQ, NTAQ07-0403, NT 85/114, ...),
- cahiers des charges d'EDF (CSCT ou CCTP, CST, CRT, CCTG, ...).

Le candidat accepte la libre consultation de ses documents permettant de vérifier le bien fondé des réponses et arguments qu'il a apportés.

Tout document remis par le candidat lors de la consultation doit comporter en-tête et nom du candidat; il doit être daté et signé. Si le candidat se présente sous la forme d'un groupement, tout document remis doit au surplus, comporter la désignation du co-traitant dudit document. L'ensemble des documents doit être remis sous forme électronique, impérativement dans portail achats EDF (sur le site <https://pha.edf.com>).

Numéro de RFI correspondant: RFx\_019594

Les dossiers de candidature des entreprises intéressées devront être téléchargés sur la plate-forme d'achats électronique d'électricité de France.

Pour l'entreprise intéressée souhaitant faire acte de candidature et n'étant pas inscrite à la plate-forme achats EDF, elle devra se référencer en remplissant un questionnaire d'informations.

Ce questionnaire est accessible depuis la page d'accueil du Portail Achat sur le site <https://pha.edf.com> à l'aide du lien placé dans l'encart: " nouveau fournisseur? Se référencer ".

La consultation sera lancée par le portail achats d'EDF.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal de grande instances de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: [www.tgi-paris.justice.fr](http://www.tgi-paris.justice.fr)

##### **VI.4.2. Review procedure**

##### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Greffe du tribunal de grande instances de Paris

Postal address: 4 boulevard du Palais

Town: Paris

Postal code: 75055

Country: France

Telephone: +33 144325151

Internet address: [www.tgi-paris.justice.fr](http://www.tgi-paris.justice.fr)

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

10.3.2016